

Enseignements communs

Français

L'enseignement de français **développe les capacités de lecture et d'expression** des élèves. Il enrichit leur **culture littéraire et artistique** et joue un rôle déterminant dans la formation de l'esprit, le développement de l'imagination, l'éducation de la sensibilité.

Le travail sur la langue occupe désormais, au lycée, une place fondamentale aux côtés de l'étude de la littérature. Il permet d'**approfondir les connaissances** acquises au collège, de les mettre au service de la **compréhension des textes** et de l'**amélioration de l'expression** des élèves.

Les programmes sont centrés sur **quatre objets d'étude : la poésie, la littérature d'idées et la presse, le roman et le récit, le théâtre**.

Dès la seconde, les élèves commencent à travailler, de manière progressive, les exercices écrits et oraux des épreuves anticipées du baccalauréat.

Histoire-géographie

L'histoire et la géographie aident les élèves à **comprendre l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques**. Elles montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents influent sur le monde d'aujourd'hui.

Le programme d'histoire de seconde est centré sur les **grandes étapes de la formation du monde moderne, des héritages de l'Antiquité et du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle**. En géographie, les élèves travaillent sur les notions **d'environnement, de développement et de mobilité**.

Langue vivante A (LVA) et langue vivante B (LVB)

Ces programmes sont **communs à l'ensemble des langues vivantes étrangères et régionales**. Ils insistent sur la communication orale et visent des niveaux de compétences à atteindre qui prennent appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues.

L'accent est mis sur l'**usage des technologies du numérique** qui permettent aux élèves de progresser dans la classe et hors la classe avec l'aide des professeurs.

L'enseignement technologique dans la première langue vivante (ETLV) est étendu à l'ensemble des séries technologiques. Deux professeurs interviennent devant les élèves pour dispenser un enseignement plus pratique et favorisant les compétences orales.

Mathématiques

L'enseignement commun de mathématiques en seconde permet de consolider les acquis du collège et de **développer le goût pour les mathématiques et la maîtrise de l'abstraction**. Le programme s'organise en **cinq grandes parties : "Nombres et calculs", "Géométrie", "Fonctions", "Statistiques et probabilités" et "Algorithmique et programmation"**.

Physique-chimie

En prolongeant les thèmes du collège, cet enseignement propose d'**explorer le réel, de l'infiniment petit à l'infiniment grand**. Le programme de seconde est structuré autour de **quatre thèmes** qui portent sur la constitution et les transformations de la matière ; le mouvement et les interactions ; les ondes et les signaux ; les conversions et transferts d'énergie. Ces thèmes permettent de traiter de nombreuses situations de la vie quotidienne.

Cet enseignement vise à **favoriser la pratique expérimentale et l'activité de modélisation**. L'objectif est de donner aux élèves une vision intéressante et authentique de la physique-chimie.

Sciences de la vie et de la Terre

Les sciences de la vie et de la Terre (SVT), dans le prolongement du collège, permettent d'acquérir une **culture scientifique solide** pour comprendre le monde. Les élèves acquièrent des connaissances scientifiques et des savoir-faire pour les rendre responsables dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Le programme de SVT en classe de seconde est organisé en **trois grandes thématiques** qui permettent de susciter l'intérêt et la curiosité des élèves : **la Terre, la vie et l'évolution du vivant** ; les enjeux contemporains de la planète en particulier ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques ; le corps humain et la santé.

Éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive offre à tous les élèves l'occasion d'une **pratique physique qui développe le plaisir d'agir**. Par la pratique physique, sportive et artistique, l'EPS permet à chacun de **développer sa motricité**, d'apprendre à **se préparer et s'entraîner**, de **construire des comportements sociaux**, de **développer sa santé**.

Cet enseignement vise aussi à former un citoyen épanoui, capable de s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire.

Sciences économiques et sociales

Les sciences économiques et sociales font désormais partie des enseignements communs à tous les élèves de seconde. L'objectif est de **faire acquérir aux élèves la maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique**.

Cet enseignement contribue à la formation de citoyens éclairés sur les **grands enjeux économiques, sociaux et politiques du monde contemporain**.

Cet enseignement permet aux élèves de découvrir de nouveaux champs disciplinaires et de les éclairer pour leur choix de spécialité dans le cycle terminal en voie générale.

Sciences numériques et technologie

L'enseignement de sciences numériques et technologie permet d'acquérir les **principaux concepts des sciences numériques**, pour comprendre le poids croissant du numérique et ses enjeux.

Les élèves acquièrent des connaissances scientifiques et des savoir-faire qui leur permettront d'adopter un **usage réfléchi et raisonné des technologies numériques dans la vie quotidienne ou professionnelle**. Les différents thèmes abordés dans le programme sont : internet, le web, les réseaux sociaux, la photographie numérique notamment.